

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 413 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 413

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mai 1943

Numéro JO
n° 11 du 01/06/1943

Date du numéro
1 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Est promulgué à la Cote Française des Somalis le décret n. 389 du 5 Mai 1943 portant réparation du préjudice causé par les mesures arbitraires prises contre les fonctionnaires coloniaux. Le Général de GAULLE, Chef de la France combattante. Président du Comité National,